Assemblée Générale du Forum Campus France
11 janvier 2023

Assemblée Générale du Forum Campus France 11 janvier 2023 1

1. MOTS DE BIENVENUE 3

Mme Nathalie DRACH-TEMAM, Présidente de Sorbonne Université 3

Mme Donatienne HISSARD, Directrice générale de Campus France 4

Mme Emmanuelle GARNIER, Présidente du Forum Campus France 5

2. INTERVENTIONS MINISTERIELLES 7

Mme Anne-Sophie BARTHEZ, Directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, MESR 7

M. Aurélien LECHEVALLIER, Directeur général de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement à l'international, MEAE 8

3. INTERVENTIONS DES CONFÉRENCES D'ÉTABLISSEMENTS 9

M. Guillaume GELLÉ, Président de France Universités 9

M. Jean-Michel NICOLLE, Vice-président de la Conférence des directeurs d'écoles françaises d'ingénieur (CDEFI) 10

M. Thomas FROEHLICHER, Vice-président de la Conférence des grandes écoles (CGE) 11

4. TABLE RONDE #1 : BILAN DES COMMISSIONS 2022 ET PERSPECTIVES POUR 2023 12

Commission Recherche 13

Commission Afrique 14

Commission Europe 15

5. TABLE RONDE # 2 : COMMISSION ASIE-INDOPACIFIQUE 2023 ..... **17**

6. TABLE RONDE # 3 : COMITÉ TRANSVERSAL : DÉVELOPPEMENT DURABLE **20**

7. PROGRAMMATION CAMPUS FRANCE 2023 24

Mme Sylvie BRULATOUT-CONWAY, Directrice adjointe des relations extérieures et institutionnelles 24

Mme Karine MOUCHELIN, Directrice adjointe de l'accueil et de la vie étudiante 25

M. Olivier CHICHE-PORTICHE, Directeur de la coordination géographique 25

L'Assemblée générale du Forum Campus France s'est réunie le mercredi 11 janvier 2023 sur le campus Pierre et Marie Curie de Sorbonne Université (Paris 6e). Au programme de cette première édition en présentiel depuis 2029 : bilan des commissions 2022 et lancement des travaux des commissions 2023.

L''Assemblée générale 2023 du Forum Campus France a réuni, le temps d'une demi-journée d'échanges et de réflexions, près de 200 représentants de 165 établissements membres, des représentants des ministères de tutelle (Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (MESR), des conférences d'établissements (France Universités, CDEFI, CGE), et des partenaires institutionnels (Ministère de la culture, Hcéres, etc.).

Lancée et animée par Noureddine Manamanni, Directeur des relations extérieures et institutionnelles de Campus France et Secrétaire général du Forum, cette assemblée générale s'est ouverte sur une série d'interventions introductives suivies de deux tables rondes abordant le bilan des commissions thématiques 2022 avant de lancer les travaux de deux nouvelles commissions : Asie-Indopacifique et Développement durable et transitions.

1. MOTS DE BIENVENUE

Mme Nathalie DRACH-TEMAM, Présidente de Sorbonne Université

Mme Drach-Temam a tout d'abord indiqué combien Sorbonne Université était heureuse d'accueillir l'Assemblée générale annuelle du Forum Campus France. Elle a rappelé que la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche français, réunie ce jour-là pour œuvrer à renforcer l'attractivité de l'enseignement supérieur français à l'étranger, partage la conviction que le système français, ce modèle si particulier — pour ne pas dire atypique — dispose de nombreux atouts.

Mme la Présidente de Sorbonne Université s'est saisie de la tribune qui lui était ainsi offerte pour porter trois messages :

i. La présence des universités françaises et la mobilité des chercheurs et des étudiants français sont plus que jamais nécessaires dans le contexte géopolitique actuel. La mobilité des étudiantes et étudiants français, mais aussi des chercheuses et chercheurs français, est le meilleur atout pour promouvoir recherche de pointe française, pour étendre l'influence de la France et pour véhiculer ses valeurs parmi lesquelles figurent le pluralisme, le partage de savoirs et d'informations fiables, la démocratie participative et la promotion de la liberté académique, mais également la démarche scientifique dans un contexte de défiance envers la science.

ii. Il est du devoir des universités, dans ce contexte, de renforcer l'accueil des étudiants et chercheurs internationaux empêchés d'étudier ou menacés. La notion d'accueil est primordiale dans la situation géopolitique actuelle. *« Nos universités rendent accès à tous les possibles, nous ne devons pas l'oublier. »* Ces échanges de cultures ne sont pas seulement bénéfiques pour les collègues internationaux, mais aussi pour les étudiants et la communauté de l'enseignement supérieur française, qui s'enrichissent au contact d'autres vécus. Pour permettre à ces étudiantes et étudiants de devenir les meilleurs élèves possibles, les établissements se doivent de leur fournir le meilleur accueil possible. *« Ils sont l'espoir de leur nation et nous sommes leur horizon. »*

iii. Il faut porter encore plus haut et plus fort les universités européennes, socles des valeurs fondamentales défendues en France. *« Les universités doivent participer à la construction de l'espace européen en n'étant pas seulement acteurs, mais aussi moteurs de cette construction. Les universités européennes permettent de porter des priorités communes et de renforcer les communautés scientifiques en favorisant des mobilités privilégiées entre nos universités. »*

Mme Donatienne HISSARD, Directrice générale de Campus France

Mme Hissard a rappelé que le Forum est un lieu précieux de dialogue permanent, permettant aux établissement et à l'agence de travailler ensemble autour d'objectifs communs : *« les recommandations qui en sont issues constituent des boussoles pour l'action de Campus France. »*

Revenant sur l'année écoulée, Mme la Directrice générale a retenu quelques points saillants tels que ci-dessous :

- 2022 a été marquée par de nouvelles crises, en particulier à la guerre en Ukraine, qui nous a tous conduits depuis le mois de février, à faire face à une nouvelle urgence de réfugiés.
- Campus France a pris sa part dans l'effort de solidarité remarquable de l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) français. Grâce à la plateforme d'urgence qui a été mise en place, l'agence a pu contribuer à faire inscrire 350 étudiants déplacés d'Ukraine sur les 2 215 qui ont été accueillis dans l'ESR français.
  Ainsi, en 2023, grâce au financement du MEAE, un programme d'apprentissage du français langue étrangère à destination des étudiants ukrainiens, qui seront plus de 344 à le suivre, avant d'intégrer un cursus à la rentrée 2023.
- La guerre se jouant en Ukraine a également provoqué une crise alimentaire et énergétique mondiale, créant une deuxième onde de choc sur un monde déjà fragilisé au plan économique et géopolitique, générant en retour la volonté de s'expatrier pour de nombreux étudiants, originaires en particulier d'Afrique subsaharienne, du Proche et du Moyen-Orient. *« Nous devrons répondre à ce désir de France sans pour autant alimenter une fuite des cerveaux. »*
- Les défis sont donc nombreux et les travaux du Forum illustrent déjà la réalité de ce nouveau contexte stratégique et sa prise en compte par l'Université française au sens large.

Se tournant vers 2023, Mme Hissard a indiqué que :

- La programmation préparée par l'agence avait été développée dans le souci de répondre aux attentes des établissements dans toute leur diversité et de couvrir l'ensemble des zones géographiques ;
- La première journée mondiale des alumni sera lancée, à la demande du MEAE. Cette journée se tiendra en mai, simultanément à Paris et dans toutes les ambassades de France participantes de par le monde.
  Elle a précisé que l'enjeu était crucial, car les anciens sont des relais important parmi les élites économiques, culturelles et politiques de leurs pays d'origine. *« Ils forment un réseau d'influence inestimable pour la France. »* L'objectif de Campus France est de développer ce réseau, de le rendre plus actif et plus vivant, au-delà des 370 000 membres déjà inscrits sur la plateforme France Alumni.

Enfin, s'agissant du Forum lui-même, la Directrice générale de Campus France a annoncé le lancement de deux nouvelles commissions:

- Une commission transversale dédiée au développement durable et à la transition, dont les réflexions ont vocation à irriguer l'ensemble des travaux des diverses commissions, faisant ainsi écho aux préconisations du *Rapport Jouzel* et à la réflexion qui avait été impulsée lors des Rencontres Campus France de novembre 2022, autour de la mise en avant, dans l'argumentaire français de promotion à l'international, de l'action des établissements en matière de développement durable, que ce soit au niveau des contenus de formation ou de la responsabilité sociétale des organisations.
  À ce sujet, Mme Hissard a également ajouté que cette dimension sera pleinement intégrée au cahier des charges du label « Bienvenue en France » pour la période 2023-2028.

- Une commission Asie-Indopacifique car, malgré un retour progressif à la normale des flux de mobilité étudiante vers la France, la région Asie-Indopacifique continue de présenter la particularité d'une mobilité en retrait. Les chiffres de visas sont toujours inférieurs de-25 % par rapport à l'avant-crise. La reprise s'avère contrastée entre les pays, restant timide. Si les principaux concurrents de la France ont également enregistré une forte diminution, celle-ci est comparativement moindre. *« À l'heure où la Chine semble se rouvrir, on ne peut douter que les attentes sont élevées et que la concurrence s'annonce encore plus acharnée. »* Cette commission aura pour principal objectif d'accompagner cette reprise et d'examiner les mutations à plus long terme du paysage en Asie-Indopacifique.

Mme Emmanuelle GARNIER, Présidente du Forum Campus France

Mme Garnier s'est réjouie de retrouver les membres du Forum pour cette Assemblée générale du Forum Campus France, la première depuis 2019, les circonstances que nous connaissons tous n'ayant pas permis de maintenir celle organisée pour début décembre 2021.

Quelques chiffres ont été rappelés. Ainsi, au 1er janvier 2023, on décomptait parmi les 368 membres du Forum :

- 74 universités, COMUEs et EPE (établissements publics expérimentaux), tous membres de France Universités ;
- 22 écoles supérieures et grands établissements ;
- 7 organismes de recherche ;
- 94 écoles d'ingénieur ;
- 43 écoles de commerce et de management ;
- 64 écoles d'art, d'architecture et de mode ;
- 30 écoles de langues.

Mme la Présidente a par ailleurs souhaité la bienvenue aux nouveaux membres ayant rejoint le Forum en 2022 : l'Alliance française d'Annecy, l'École Nationale Supérieure Maritime, South Champagne Business School, la CCI Paris Île-de-France, Télécom Paris et Télécom SudParis.

Mme Garnier a par la suite relevé les points suivants :

- En 2022, le Bureau du Forum Campus France a œuvré à une refonte du *Cadre de référence commun pour le fonctionnement du Forum*, afin de garantir la qualité des établissements membres du Forum et leur implication dans l'attractivité et le rayonnement de l'ESR français ;
- Lors de l'Assemblée d'été qui s'était tenue à Toulouse en juillet 2022, le Forum avait donné lieu au plaisir d'échanger avec des représentants d'organismes partenaires, tels que l'AUF, l'IRD, l'EUA, l'Agence Erasmus + France, mais aussi avec la région Occitanie. Cette confrontation entre les différentes visions portées par ces acteurs de l'écosystème de l'ESR dans sa dimension internationale a permis d'enrichir les travaux des commissions du Forum ;
- Les commissions du Forum, centrées sur la recherche et la formation doctorale, l'Europe et l'Afrique, ont mené au cours des dernières années une réflexion sur la manière de renforcer l'attractivité de la France. Mme Garnier a tenu à saluer ce travail (présenté dans la première table ronde) et indiqué qu'une synthèse de leurs conclusions sera adressée formellement aux deux tutelles de l'Agence.

En avant-première, Mme la Présidente du Forum a tenu à partager les grandes lignes de cette synthèse :

- D'une manière générale, à travers les actions de ces commissions, le Forum pointe la **nécessité d'engager un certain nombre d'actions visant à redynamiser la mobilité internationale vers la France**. Cette dernière, dont les flux progressent moins que la moyenne mondiale ces dernières années, questionne la qualité des dispositifs mis en place.

- Si la labellisation « Bienvenue en France », qui a donné lieu à une implication forte des établissements et des conférences, aura permis de faire progresser certaines questions importantes liées à la qualité de l'accueil et de l'information donnés aux étudiants internationaux, le chantier demeure vaste et se heurte à des freins structurels, notamment dans l'articulation des administrations entre elles, comme dans les politiques nationales sur le logement ou les visas, par exemple.
- Toute coopération équilibrée et durable nécessite des flux de mobilité croisés et un soutien en faveur de ces derniers à différents niveaux, dont particulièrement le niveau réglementaire.
- L'enveloppe financière attribuée aux postes diplomatiques gagnerait à être consommée dans sa totalité au profit d'un regain d'activité auprès des futurs boursiers étudiants, mais aussi des doctorants étudiants chercheurs, comme le pointent à juste titre divers rapports parlementaires.
- Le Forum se tient à la disposition de l'État pour lui adresser de manière régulière un retour d'expérience et tenter de renverser la tendance à la baisse de ces mobilités vers la France.
- Entre autres éléments, le développement de formations en anglais apparaît comme pertinent pour développer notre activité et notre attractivité en direction des enseignants anglophones et des étudiants étrangers non francophones, tout en valorisant leur inclusion dans un environnement francophone. La capacité de la France à déployer une offre de formation en langue anglaise est actuellement faible, notamment au niveau Licence. Un franchissement substantiel dans ce domaine requiert d'installer les compétences requises dans le référentiel professionnel des enseignants.
- Dans le domaine de la mobilité que l'on pourrait qualifier de contrainte, plusieurs initiatives ont été mises en place par l'État français pour aider les étudiants, les chercheurs, les enseignants, les étudiantes, les chercheuses, les enseignantes venus de pays en crise. Pour autant, les dispositifs de financement, parfois complexes, fragmentés, souvent de courte durée, peuvent avoir un effet décourageant pour les établissements, qui peinent à pouvoir les mettre en œuvre au bénéfice des personnes concernées. Un programme spécifique — au même titre qu'Excellence Eiffel par exemple — gagnerait à être mis à l'étude.
- Les commissions ont également souligné l'urgence à favoriser la convergence entre les actions des établissements et celles de l'État. En effet, si les établissements d'enseignement supérieur et de recherche construisent leur stratégie internationale de façon autonome, ils sont d'importants contributeurs de la dynamique de la diplomatie scientifique et académique à l'échelle européenne et mondiale. Il apparaît donc opportun que leurs actions puissent se conjuguer harmonieusement avec celles portées par l'État et à travers celui-ci, par l'Europe. Pour favoriser cette complémentarité, il est important que l'État continue d'impulser la structuration de partenariats pérennes avec les acteurs de l'ESR français et leurs homologues à l'étranger. En ce sens, un cadre de référence plus explicite serait utile pour les délocalisations de formations de Campus en lien avec les partenaires internationaux.

Enfin, Mme Garnier a tenu *« à remercier de façon appuyée les deux vice-présidents du Bureau du Forum Campus France pour leur engagement, les présidents et les membres des commissions pour leur implication, ainsi que les membres du Forum qui, à travers leur présence dans les réunions et les webinaires, à travers leurs questions et leurs retours de pratiques, permettent des remontées de terrain précieuses pour alimenter les recommandations du Forum »*.

2. INTERVENTIONS MINISTERIELLES

Mme Anne-Sophie BARTHEZ, Directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, MESR

Il s'agissait pour Mme Barthez, d'une toute première participation à une Assemblée générale du Forum Campus France, qu'elle a qualifié de *« moment clé de notre action »*.
Ayant indiqué qu'elle sera très attentive aux bilans dressés par les commissions, Mme Barthez a précisé qu'*« il convient que chacune de nos actions, quoi que nous fassions dans un établissement, quoi que nous fassions dans un ministère, soit irriguée des sujets de développement durable et d'internationalisation »*.

Parmi les atouts à l'attractivité de notre ESR, Mme la Directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle s'est attardée sur le label « Bienvenue en France », dont la gestion a été confiée à Campus France. En janvier 2023, 139 établissements ont souhaité s'impliquer dans la démarche de ce label et une V2 du Label sera lancée en juillet 2023. Si des résultats sont obtenus, il convient néanmoins de rester vigilant, sachant que la France est rattrapée par d'autres pays. À défaut, l'ESR français sera dépassé, bien que de par son imagination et son pragmatisme, celui-ci ait parfaitement résisté pendant la crise Covid, parvenant à conserver ses étudiants internationaux. L'objectif gouvernemental fixé dans le cadre de « Bienvenue en France » était d'accueillir 500 000 étudiants en mobilité en France d'ici 2027 (dans 4 ans), sachant que notre ESR en accueille actuellement 400 000. *« L'objectif est donc ambitieux, d'autant plus qu'il doit être atteint sans perdre en qualité étudiante, à savoir continuer à attirer les meilleurs, et sans perdre en qualité d'accueil réservé à ces étudiants internationaux ».*

Selon Mme Barthez, l'accueil des étudiants internationaux comporte un réel motif de spécificité. Un étudiant international n'est pas accueilli comme un autre étudiant, ne serait-ce qu'en raison de la précarité dans laquelle il se trouve parfois. Tans le MEAE que le MESR se sont attachés à les faire bénéficier de toutes les aides mises à disposition des étudiants : le repas à 1 euro, le soutien psychologique, etc.

Pour finir, Mme la Directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle a souhaité aborder les points suivants :

- L'accent sera mis sur les mobilités sortantes et croisées des étudiants, notamment avec les partenaires francophones du continent africain, avec lesquels sera mis en place un nouveau modèle de partenariat et de coopération ;
- L'offre de formation en anglais doit devenir une priorité ;
- Il conviendra de poursuivre la construction européenne. Les échanges menés sous la Présidence française de l'UE ont abordé la micro certification, la soutenabilité environnementale ainsi que les diplômes européens et les nouveaux types de partenariats entre établissements européens ;
- Au sujet de la guerre en Ukraine : le programme PAUSE a œuvré en faveur des chercheurs ukrainiens : l'État a renforcé son financement à hauteur de +7,3 millions d'euros, soit 10,9 millions d'euros au total. 2 000 étudiants ukrainiens sont inscrits dans nos établissements. Pour l'année universitaire 2023-2024, les étudiants ukrainiens pourront toujours s'inscrire en L1 auprès des établissements sans passer par la procédure du dossier d'admission préalable et les admissions des étudiants ukrainiens arrivant d'Ukraine pourront également être effectuées directement auprès des établissements, toujours sous couvert de la présentation d'une protection temporaire.

M. Aurélien LECHEVALLIER, Directeur général de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement à l'international, MEAE

M. Lechevallier a tenu à rappeler que l'Assemblée générale annuelle du Forum Campus France est un évènement qui *« met en relief l'engagement de toute la communauté académique française au service de l'attractivité de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le monde »*.

Il a ensuite salué la qualité de la collaboration quotidienne entre le MEAE et le MESR, précisant que si cette configuration n'est pas inhabituelle dans l'histoire, la qualité des relations entretenues par les deux ministères porte de manière efficace l'attractivité internationale de l'ESR français.

Selon M. le Directeur général de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement à l'international, l'enseignement supérieur et la recherche sont au cœur de la stratégie française d'influence et de partenariat à l'international. Cette stratégie revêt plusieurs dimensions :

- L'objectif d'atteindre le nombre de 500000 étudiants étrangers d'ici à 2027 précédemment rappelé par Anne-Sophie Barthez, *« s'accompagne de l'ambition de remonter sur le podium des nations les plus attractives pour les étudiants étrangers »*.
- S'il est important et logique de définir des priorités géographiques, il convient également pour le MEAE de s'adapter aux stratégies développées en propre par les EESR, bien souvent constituées de liens historiques.
- *« La France doit aussi défendre sa vision du monde et les valeurs qui la fondent dans un contexte international où les tensions et certains modèles assez éloignés du nôtre entrent de manière assumée en concurrence avec nous. »*
- Une bataille de l'attractivité se joue à l'échelle internationale, compétition dans laquelle il est nécessaire de promouvoir la projection du modèle français de culture académique et scientifique et de respect de l'autre. Il s'agit aussi d'une bataille économique : l'apport des étudiants internationaux, selon l'étude sur l'impact économique des étudiants internationaux en France publiée par Campus France, se traduit par un gain économique net chiffré en France pour 2021 à 1,35 milliard d'euros.
- La stratégie française de rebond post-épidémie s'est avérée payante. Le rapide retour aux chiffres de mobilité étudiante d'avant la crise s'est vu confirmé progressivement par les chiffres de la campagne de candidatures de 2022, qui ont établi des résultats significatifs : 400000 étudiants internationaux accueillis en 2022/2023, ce qui positionne la France comme le 7e pays d'accueil de la mobilité étudiante internationale.
- D'autres chiffres confirment cette tendance : 300000 dossiers ont été traités — un record — sur la plateforme Études en France. La généralisation de cette plateforme s'est poursuivie dans 66 pays au total, qui couvrent ensemble 95 % de la mobilisation internationale. *« Cette plateforme Études en France est un maillon essentiel de la chaîne d'attractivité, depuis l'espace Campus France dans nos pays d'accueil jusqu'aux bureaux d'accueil au sein de vos établissements, elle permet l'harmonisation de nos procédures et facilite l'expérience de vie des étudiants en mobilité en France. »*
- En matière de recherche, la France compte 40 % de doctorants étrangers et constitue le 3e pays d'accueil de doctorants étrangers derrière les États-Unis et le Royaume-Uni. Les actions menées, à travers la croissance de programmes de bourses allouées par les postes diplomatiques, accompagnent ces résultats.
- Les EESR français occupent une place très honorable dans les principaux classements internationaux. Ces résultats sont dûment suivis et enregistrés par les étudiants internationaux

et par les prescripteurs de mobilité chez nos partenaires (ministères, agences). Ils constituent des facteurs et des sources d'attractivité à mettre en avant auprès du public international étudiant et institutionnel.

- Les EESR français font preuve d'une implication de premier ordre des établissements français dans l'initiative des universités européennes. Avec 37 établissements français sur les 60 Alliances européennes, la France apparaît là aussi au premier rang. Ces projets vont permettre d'accélérer considérablement la construction de l'espace académique européen. Une nouvelle ère s'ouvre pour la recherche et la formation sur le plan européen, à côté d'Horizon Europe.

3. INTERVENTIONS DES CONFÉRENCES D'ÉTABLISSEMENTS

M. Guillaume GELLÉ, Président de France Universités

M. Gellé a tenu à commencer son allocution en soulignant les excellentes relations entretenues entre France Universités et Campus France. *« Le sujet des relations internationales universitaires est particulièrement stimulant pour nos établissements d'enseignement supérieur, pour nos formations, pour notre stratégie de recherche et d'innovation à l'étranger, en vue de prendre toute la part qui est la nôtre dans la diplomatie scientifique de notre pays. C'est un gage d'ouverture, de curiosité intellectuelle, de tolérance, de dialogue. »*

Ces mots revêtent une signification toute particulière alors que les libertés académiques sont menacées dans de nombreux pays. La science suscite trop souvent la défiance.

Selon M. le Président de France Universités, les premiers résultats du label « Bienvenue en France » conduisent à un changement complet du paysage, mais restent pour les universités, en matière d'accueil des étudiants étrangers, un point de fragilité sur lequel il faut travailler. À ce titre, France Universités souhaiterait qu'évoluent les missions des universités en matière de vie étudiante. Le rôle d'opérateur de vie étudiante des universités doit être reconnu, élément important pour améliorer l'accueil des étudiants internationaux. À ce titre, M. Gellé a tenu à souligner l'importance du contact entre les responsables d'établissements et les conseillers des ambassades : *« ils facilitent la connaissance réciproque et leurs conseils sont très attendus par nos établissements, notamment dans la définition de leur stratégie internationale et l'établissement de leurs priorités, ce qui est particulièrement vrai pour les relations en dehors de la francophonie, où la connaissance de la situation géopolitique d'un pays avec lequel nous souhaitons entretenir des relations doit être analysée avec précision, pour lever aussi bien les incertitudes que les préjugés. »*

Pour France Universités, la politique d'accueil de la France se fonde sur le co-développement, sur le travail commun, et a pour ambition de ne jamais pratiquer la fuite des cerveaux, qui génère une crainte récurrente des pays vis-à-vis du départ de leurs étudiants.

Enfin, les statistiques les plus récentes présentées par les directions générales traduisent une mobilité étudiante revenant à ses niveaux d'avant la pandémie. Elles montrent que le défi des 500 000 étudiants étrangers accueillis en France sera sûrement atteint l'année prochaine, et *« nous invitent à être attentifs à de nouveaux défis, notamment celui de la stratégie indopacifique à construire dans un avenir proche, ou le travail envers les pays francophiles d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, qui sont très demandeurs de partenariat »*. Ces défis doivent être relevés en gardant à l'esprit l'importance pour chaque université de construire sa propre feuille de route, résultant de son histoire, de ses priorités et de son autonomie.

M. Jean-Michel NICOLLE, Vice-président de la Conférence des directeurs d'écoles françaises d'ingénieur (CDEFI)

M. Nicolle a tout d'abord rappelé que la CDEFI, créée en 1976, est l'une des deux conférences institutionnelles représentatives de l'enseignement supérieur et de la recherche en France. Elle représente les directeurs des 200 écoles d'ingénieur ayant des statuts variés, couvrant un champ disciplinaire très vaste et accueillant plus de 244 000 apprenants, 185 600 d'entre eux étant inscrits dans une formation préparant au diplôme d'ingénieur et 17 % étant des étrangers.

M. le Vice-président a précisé que la CDEFI et ses membres sont très impliqués et actifs dans les différentes commissions de travail, et plus généralement dans tous les évènements organisés par Campus France. Les thématiques des commissions du Forum sont véritablement au cœur de la stratégie d'internationalisation de toutes les écoles d'ingénieur. Se faisant, M. Nicolle a salué ses nombreux collègues prenant part aux commissions du Forum :

- Jean-François Tassin impliqué dans les travaux de la commission Recherche depuis 2020, et qui passe cette année le flambeau à Andreas Kaiser, Directeur de la recherche de Junia et conseiller recherche auprès du Président de la CDEFI.
- Alexis Michel, Directeur de l'ENIB et Président de la commission Europe et International de la CDEFI, qui préside la commission Europe du Forum.
- Christophe Rouvrais, Directeur général de l'ESAIP et Vice-président de la commission Europe et International de la CDEFI, qui prendra part aux travaux de la commission Asie-Indopacifique du Forum. M. Nicolle a précisé que la CDEFI se satisfaisait de cette commission et attendait avec intérêt les recommandations et le partage d'expérience qui en ressortiront. De nombreux pays clés pour les écoles d'ingénieur sont situés dans cette zone : l'Inde, le Japon, l'Asie du Sud-Est, l'Australie, mais l'ambition des écoles est parfois freinée par une offre de formation qui ne correspond pas toujours aux attentes et aux besoins du public de ces pays.
- Enfin, M. Nicolle préside lui-même la commission Afrique depuis son lancement, avec des vice-présidentes et vice-présidents fortement engagés. Les travaux ainsi menés sont en lien avec des réflexions menées avec le groupe de travail Afrique de la CDEFI et les priorités du plan « Bienvenue en France », en particulier une meilleure coordination des actions et une réponse aux besoins et aux défis démographiques et économiques des pays africains : explorations et initiations d'actions dans des zones ou pays ayant à ce jour peu de liens avec la France grâce à des outils financiers tels qu'ADESFA, co-construction de projets pérennes, renforcement de capacités de formation de niveau bac+2 et bac+3.

Pour conclure, M. le Vice-président a annoncé que la CDEFI se réjouit que le Forum s'empare à son tour de la question du développement durable. Il a ainsi indiqué que l'ESR français ne peut plus rester inactif face aux grands défis sociétaux, tant dans son offre de formation, dans sa manière d'enseigner, dans sa gouvernance, mais également dans son action internationale. *« Ce sont des sujets qui animent la CDEFI et ses membres, qui s'engagent pour opérer un changement systématique, non sans difficulté et sans remise en question. Cette ambition doit être collective et portée à la connaissance des étudiants internationaux qui sont, quelle que soit leur origine, très sensibles et sensibilisés à ces questions, mais également des partenaires internationaux, afin de diffuser de bonnes pratiques et de s'inspirer de modèles et d'expériences ambitieux et fructueux. »*

M. Thomas FROEHLICHER, Vice-président de la Conférence des grandes écoles (CGE)

M. Froehlicher a tout d'abord indiqué qu'il était ravi de représenter Laurent Champaney pour la CGE, soit 220 établissements. Il a poursuivi en rappelant que la CGE est un liant pouvant mobiliser 10 ministères de tutelle de manière à rendre cohérent, complémentaire et solidaire l'ensemble du dispositif d'enseignement supérieur en France. La CGE représente 420000 étudiants inscrits et 44 % des étudiants diplômés chaque année du grade de master. 1 diplômé sur 8 démarre sa carrière à l'étranger.

M. le Vice-président est revenu brièvement sur la définition d'une grande école : *« il s'agit essentiellement de former des personnalités capables de prendre des décisions en responsabilité dans de grandes organisations privées et publiques en France et partout à travers le monde. »* Pour ces établissements, *« l'international résonne comme une forme d'évidence et au demeurant comme une compétence obligatoire, une motivation principale à l'entrée dans les établissements, un recrutement permanent d'étudiants à l'étranger »*. Ce sont aussi de plus en plus de formations délivrées intégralement en anglais, ce qui passe par l'internationalisation croissante du corps professoral, avec l'enjeu d'attirer des talents en son sein.

M. Froehlicher a par la suite souligné cinq défis extrêmement importants et complémentaires des propos précédemment formulés :

- La nécessité de penser l'internationalisation à domicile. Tous les étudiants internationaux expriment la motivation de rentrer dans la culture française et dans l'apprentissage de la langue française. Il n'y a pas d'opposition entre l'expression en anglais et l'intérêt pour l'apprentissage de la langue française.

- L'extrême professionnalisation des équipes qui œuvrent au recrutement de talents étrangers. Elles créent une coordination fluide avec les ambassades, les consulats et l'ensemble des postes à l'étranger pour tenir les objectifs ambitieux.

- Le développement de nouvelles modalités de présence permanente et continue à l'étranger. La présence continue auprès de nos partenaires permet d'éviter une forme de fuite des cerveaux et de s'assurer de l'équilibre dans lequel nous travaillons.

- Penser l'aval de la diplomation d'étudiants étrangers. L'engagement que ceux-ci prennent de nous rejoindre, proposant de faire partie de nos futurs diplômés, correspond à une promesse de débouchés professionnels que nous devons tenir. Autour de nous, les pays anglo-saxons et d'Europe du Nord sont très performants pour tenir ces engagements, via les stages et le premier emploi.

- La proactivité pour repenser les formes de mobilité internationale au regard des enjeux : l'impact sociétal et l'impact sur le climat. M. Froehlicher a identifié au moins trois directions sur lesquelles travailler :
    - ✓ la sobriété, car beaucoup d'EES s'interrogent sur la capacité à réduire leur empreinte carbone en repensant la nécessité de certaines formes de voyages comme l'avion ;
    - ✓ le goût de l'aventure dans l'expérience proposée aux étudiants, le voyage international comportant une dimension humaine que nous devons probablement redécouvrir ;
    - ✓ la valeur ajoutée des voyages internationaux, qui les rend légitimes en justifiant pleinement d'aller parcourir le monde ; au regard des enjeux de citoyenneté, il paraît important d'aller à la rencontre de l'autre dans une immersion internationale, à condition que ces temps passés à l'étranger par nos étudiants et enseignants-chercheurs génèrent une contribution sociétale plus importante qu'auparavant.

4. TABLE RONDE #1 : BILAN DES COMMISSIONS 2022 ET PERSPECTIVES POUR 2023

Table ronde: bilan des commissions 2022 et perspectives pour 2023

Commission Recherche

Lionel LARRÉ
Président de l'Université Bordeaux Montaigne ; Président de la commission Recherche
Monica SALA
Directrice de l'Enseignement de l'Institut Pasteur ; Vice-présidente de la commission Recherche

Commission Afrique

Jean-Michel NICOLLE
Vice-Président de la CDEFI ; Président de la Commission Afrique
Anne-Françoise ZATTARA
Vice-présidente RI de l'Université de la Réunion ; Vice-présidente de la commission Afrique

Commission Europe

Alexis MICHEL
Directeur de l'ENIB ; Vice-président de la CDEFI, Président entrant de la commission Europe
Françoise GROLLEAU
1ère Vice-présidente en charge du Conseil d'administration, Université d'Angers ; Membre de la commission Europe

FORUM CAMPUS FRANCE

Cette première table ronde fut animée par M. Noureddine Manamanni, Directeur des relations extérieures de Campus France et Secrétaire général du Forum Campus France.
M. Manamanni a alors proposé de revenir rapidement sur chaque commission afin d'échanger sur le calendrier et les sujets qui seront traités dans les mois à venir. Il a rappelé que les commissions se composent de présidents, de vice-présidents et d'un certain nombre de membres; elles ne sont pas étanches et des représentants des conférences sont invités participer à leurs réunions.

De gauche à droite : N. Manamanni, L. Larré, M. Sala, J-M. Nicolle et A. Michel

Commission Recherche

M. Lionel Larré a invité Mme Monica Sala à délivrer un bilan du travail entrepris par la commission, avant de prendre la parole au sujet des pistes de réflexion sur les sujets sur lesquels la commission pourrait se pencher en 2023. Les participants ont été invités à proposer les sujets qui leur semble importants.

Bilan 2022 : Campus France a travaillé à l'identification d'éventuelles problématiques nuisant à l'attractivité de la France, pour ce qui est de l'accueil des chercheurs en formation initiale ou au niveau professionnel. Ceci a conduit au lancement, en 2014-2015 des ateliers de réflexion sur des sujets comme l'accueil des doctorants et chercheurs, le doctorat en France, etc. Les travaux de tous ces ateliers ont convergé vers créations de la commission Recherche et formation doctorale, lancée formellement en 2016, qui réalise la synthèse de toutes les remontées du Forum sur quatre sujets essentiels, identifiés comme de véritables freins à l'attractivité de l'enseignement supérieur français :

- La difficulté d'accueil des boursiers en France, lequel n'est ni facilité, ni sécurisé ;
- La problématique de la longueur et de la rémunération des stages ;
- Le défaut d'accueil identifié des chercheurs et professeurs invités ;
- Les freins pour l'accès aux visas scientifiques et aux « Passeports talents » pour les doctorantes et doctorants boursiers et salariés des établissements de l'enseignement supérieur.

Tous ces sujets ont été formalisés dans une lettre datée de novembre 2016 et adressée à M. Thierry Mandon, à l'époque secrétaire d'État à la Réforme de l'État et à la Simplification au sein du Gouvernement Valls II. Cette lettre a été signée par la CPU, la CDEFI, la CGE, le CNRS, l'Institut Pasteur et le Réseau national des collèges doctoraux. C'est un élément fondateur de tous les travaux poursuivis par la commission Recherche et formation doctorale sur les années 2017, 2018 et 2019, sous la Présidence du Pr. Pierre Mutzenhardt, Président de l'Université de Lorraine.

La loi de programmation de la recherche (LPR) a été promulguée le 24 décembre 2020. Les articles 4 à 15, apportent des réponses concrètes aux sujets remontés par la commission Recherche, en particulier sur le fait de rendre les carrières plus attractives et l'accueil plus stabilisé et mieux cadré. La commission a été reconduite en 2021 et 2022 sous la Présidence du Pr. Lionel Larré, Président de l'Université Bordeaux Montaigne, pour mener essentiellement un travail de veille sur l'application de la loi de programmation de la recherche et le suivi des décrets d'application, et ainsi vérifier si des freins majeurs devaient encore être remontés aux ministères de tutelle. Avec deux années de recul, un bilan des acquis et des sujets restant à aborder a été établi : c'est l'objet de cette table ronde.

Pistes de réflexion pour 2023 : au cours des discussions menées au sein de la commission Recherche et à Toulouse en juillet 2022, deux sujets ont été évoqués, sans être approfondis :

- Comment mieux remplir la mission de diplomatie scientifique et parler de l'ESR français à l'étranger, en y étant directement ancré ? Comment s'adresser à ceux qui pourraient venir enrichir la recherche française et améliorer son attractivité ?
  Il serait souhaitable, en effet, qu'une telle mission soit remplie par des collègues chercheurs, qui connaissent le paysage de la recherche française, y compris la recherche universitaire dans toutes les disciplines. Ces chercheurs seraient capables de rencontrer directement les futurs acteurs de notre recherche ;
- La cotutelle de thèse, question pour laquelle il conviendrait de commencer par récolter les différentes remontées de terrain de chaque pays. La cotutelle est, a priori, un dispositif bien trop complexe. D'énormes difficultés administratives — y compris en Europe et y compris dans les alliances européennes — se posent aux doctorants et à leurs directeurs et directrices de thèse. Elles représentent un frein à l'attractivité qu'il devrait être facile de lever.

Échanges avec la salle :

- *Mme Maria BONNAFOUS-BOUCHER, Directrice Europe & International au Hcéres a formulé une proposition :* des réflexions importantes sont menées en Europe sur l'évolution de l'évaluation de la recherche. Le Hcéres est signataire de la déclaration DORA et signataire de l'appel de Paris. Au sujet du poids de l'Europe sur la scène internationale — et pas seulement dans le dialogue intra-européen — cette évolution pourrait être pertinente et gagnerait à être mieux connue.
- *M. Guillaume FIQUET, Vice-président de Sorbonne Université en charge des relations internationales* est intervenu au sujet de la cotutelle de thèse, indiquant que le développement de ce dispositif est une problématique partagée par de nombreuses université. Il a proposé d'orienter davantage les partenariats stratégiques vers ce dispositif, qui engage contractuellement les établissements sur le temps long. Ce faisant, il a chaleureusement recommandé que les travaux de la commission s'attardent sur cette question, évoquant notamment de travailler sur une aide réglementaire.

M. Noureddine MANAMANNI a informé les participants d'une mise à disposition prochaine, sur le site web de Campus France, d'une FAQ portant sur l'article 12 de la LPR (Loi de programmation de la recherche) sera bientôt disponible sur le site web de Campus France.

Commission Afrique

Retour sur les travaux de la commission : M. Jean-Michel Nicolle a rappelé que la commission Afrique a été lancée en 2017 et précisé que ses quatre années de travail se sont caractérisées par :

- La conduite d'une analyse stratégique de l'enseignement supérieur sur le continent africain, afin d'y évaluer la forte concurrence et déterminer les critères de choix de tel ou tel modèle ;
- Un champ de réflexion qui se concentrait initialement sur l'Afrique subsaharienne francophone, avant d'être élargi en lien avec les problématiques soulevées par les travaux de la commission ;
- La nécessité de mettre en évidence un modèle académique et culturel *différenciant*, pour d'une part favoriser sa visibilité dans l'espace africain, et d'autre part fédérer l'ensemble de l'ESR français autour de valeurs partagées ;
- L'identification, bien avant l'intégration des EDD dans les travaux du Forum, d'un certain nombre de facteurs de différenciation portant notamment sur le genre, l'engagement sociétal ou autres thématiques caractérisant un modèle d'enseignement national ;
- L'impossibilité de transposer un modèle sur un autre continent, et la nécessité de s'adapter à des contraintes importantes, afin d'aboutir à une offre de formation répondant aux besoins spécifiques de ce continent.

La commission a dressé un état des lieux des outils de financement tels que l'ADESFA et les PEA, pour tenter de comprendre l'articulation ou non de ces dispositifs et les éventuels problèmes de stabilité ou de sécurité qu'ils posaient aux établissements sur le continent africain.

Enquête sur les coopérations entre EESR français et africains : pour mener ce travail d'analyse stratégique, la commission s'est notamment appuyée l'*Enquête sur les coopérations entre EESR français et africains* qui avait été lancée une première fois en 2018 puis une nouvelle fois en 2022. Mme Anne-Françoise Zattara est ainsi revenue sur les raisons pour lesquelles cette enquête a été relancée:

- Dresser un état actualisé des coopérations des EES français en Afrique et avec l'Afrique consécutivement à la crise Covid ;
- Mener cette enquête à la lumière de la déclaration conjointe du sixième sommet UA-UE de février 2022.

Les conclusions qui ressortent de l'enquête peuvent être résumées en trois points :

- Il apparaît nécessaire de cultiver l'esprit entrepreneurial des établissements français avec une approche partenariale durable, mais aussi de développer les flux de mobilité croisée des chercheurs et étudiants dans l'espace euro-africain en les soutenant d'un point de vue financier.

- La pensée inclusive apparaît comme un autre enseignement de l'enquête : il convient de poursuivre le développement de l'espace numérique favorisant l'accès à l'éducation. En Afrique, une telle donnée permet de faire venir des publics éloignés ou empêchés, en particulier les femmes.
- Il conviendrait de réinventer les actions de coopération pour mieux répondre aux contraintes et enjeux actuels, l'enquête faisant apparaître que l'approche « *bottom up* » est beaucoup plus significative que l'approche « *top down* ». Les établissements supérieurs français réaffirment le suivi de la stratégie des groupements ou réseaux au sein desquels ils interviennent.

Échanges avec la salle :
Mme Valérie ZWILLING, DGA à l'internationalisation de CY Université a interrogé les représentants de la commission Afrique au sujet de facteurs plus personnels comme freins à la mobilité (par exemple le refus de la mobilité pour neutraliser son impact climatique), ainsi que sur la difficile mobilité sortante en direction du continent africain.

En réponse à ces interrogations, les éléments suivants ont été évoqués :

- La mobilité sortante vers l'Afrique ne fait pas partie des traditions de l'ESR français, faute d'y avoir suffisamment travaillé probablement, mais aussi pour des questions de sécurité. Ceci dit, l'ESR africain se développe très vite, un certain nombre de lieux offrent un environnement de grande qualité ;
- Les enjeux de développement durable et de responsabilité sociétale interrogent le continent africain ;
- La jeunesse française regarde désormais le monde de manière différente ;
- Les mobilités croisées facilitent la construction de relations plus pérennes, si elles peuvent s'inscrire dans des doubles formations ou des cursus combinés, ou encore se construire à travers des mobilités courtes de projets venant éclairer des sujets d'actualité (révolutions écologique, numérique, etc.) ;
- Certains freins sont communs à toutes sortes de mobilités : la langue, les aspects culturels, l'assurance qualité. Le développement de diplômes délocalisés représente une piste pour promouvoir la mobilité sortante.

Commission Europe

Retour sur les travaux de la commission : M. Alexis Michel a rappelé que la commission Europe est née avec la pandémie de Covid-19. Depuis, ses travaux se sont installés dans une forme de « retour de l'Europe ». Il s'est notamment attardé sur les aspects suivants :

- Les crises socio écologiques invitent à repenser les mobilités internationales, au regard des exigences partagées par tous, et sous la pression très forte des étudiants qui s'interrogent sur le bien-fondé d'une mobilité « coûte que coûte » contractuellement inscrite dans leur parcours de formation. Dans le cadre de cette réflexion, en tant que continent où les mobilités douces sont vraisemblablement les plus développées, l'Europe présente une vraie spécificité ;
- Ce qui a émergé des projets d'alliances européennes et des échanges lors de la présidence française de l'Union européenne est le projet européen en lui-même et la place des établissements supérieurs dans cette dynamique ;
- L'Europe conduit à penser l'attractivité de la France au sein de et à travers l'Union européenne. Deux logiques s'expriment : la construction et la compétition. Le déficit d'attractivité de la France vis-à-vis des étudiants internationaux a d'ailleurs beaucoup imprégné les travaux de la commission Europe ces deux dernières années ;
- Sur les mobilités intra-européennes à tous les niveaux, on observe des pratiques peu homogènes et personnelles. *« L'européanisation de nos établissements est notre conclusion, au sens d'utiliser l'Europe comme moteur de transformation institutionnel. »* ;

- L'Europe n'apparaissant a priori pas homogène, la commission a suggéré de conduire des stratégies différenciées selon les régions d'intervention. À l'image du travail susmentionné de la commission Afrique, la commission Europe a envisagé une enquête sur la perception du système d'enseignement supérieur français dans les différents pays européens, avant de constater que de nombreux travaux avaient déjà été produits, notamment par Campus France. Il conviendrait à présent d'opérer une méta-analyse des travaux existants pour les exploiter convenablement. À ce sujet, Mme Marie-Pierre Favre a ajouté que la commission a beaucoup travaillé sur l'attractivité de la France en Europe et à travers l'Europe ;
- L'ESR français réfléchit aux mêmes questions depuis de nombreuses années, sans se donner complètement les moyens de répondre aux enjeux. De nouveaux outils ont été installés pour les relations bilatérales, mais il conviendrait d'aller plus loin. Trop souvent, les discussions suivent une logique d'amélioration de la situation par rapport à ce que qui est entrepris, mais rarement par rapport à nos concurrents, qui progressent de leur côté. *« C'est bien de faire mieux, mais il s'agit de faire mieux que les autres. »* ;
- L'accès aux stages, le développement des mobilités courtes et de celles peu ou pas représentées (les mobilités en santé, l'apprentissage des futurs enseignants, etc.) sont autant d'autres points qui ont été évoqués par la commission. À ce sujet, Mme Marie-Pierre Favre a ajouté que la commission aussi abordé la question de la professionnalisation des parcours : l'accueil et l'intégration des étudiants internationaux, mais aussi leur réussite, doivent être travaillés pas seulement en amont, mais aussi au présent et en aval. Dès l'amont, il convient de travailler avec les entreprises et les collectivités sur les potentiels parcours professionnels en France et en Europe. Les universités européennes peuvent réinventer de nouveaux formats de mobilité et intégrer les écosystèmes dans cette valorisation, dans cette capitalisation ;
- L'offre de formation en langue anglaise a été abordée également. Elle exige une internationalisation du corps enseignant, cet angle de bascule ayant une inertie colossale dans certains établissements publics ;
- Enfin, la commission a travaillé sur le rôle des alumni européens, dont le réseau peut améliorer l'attractivité.

Échanges avec la salle :

Mme Marine GODAUX, Directrice des Relations Internationales et Européennes à AgroParisTech a précisé que, si le développement des cursus en anglais soulève des difficultés pour les enseignants, il se heurte également à des rigidités administratives (cf. services de scolarité ou accompagnement). L'internationalisation devrait être un mouvement général dans tous les services d'un établissement, ce dont Alexis Michel a tout à fait convenu.

Elle a par ailleurs interrogé les membres de la commission au sujet d'un manque d'attractivité des formations diplômantes, au niveau européen. À ce sujet, A. Michel a répondu qu'il serait souhaitable de partager à l'échelon européen.

5. TABLE RONDE # 2 : COMMISSION ASIE-INDOPACIFIQUE 2023

Table ronde au sujet de la Commission Asie-Indopacifique 2023

Mathilde MALLET, Responsable du Service Asie, Campus France

Thomas FROEHLICHER
Directeur général et Doyen, Rennes School of Business ; Vice-président de la CGE; Président de la commission Asie-Indopacifique

Jean-François HUCHET
Président de l'INALCO ; Vice-président de la commission Asie-Indopacifique

Olivier STEFFEN
Responsable des Relations Internationales de l'INSERM

Christophe ROUVRAIS
Directeur général de l'ESAIP ; Vice-président de la commission relations internationales de la CDEFI ; Membre de la commission Asie-Indopacifique

Anne-Françoise ZATTARA
Vice-présidente RI de l'Université de la Réunion

FORUM CAMPUS FRANCE

Cette deuxième table ronde fut animée par Mme Mathilde MALLET qui a rappelé que l'objectif de toute commission est d'aboutir à des recommandations opérationnelles, propositions les plus concrètes possibles, en vue de leur remontée aux tutelles de Campus France, dans la perspective de provoquer le fameux rebond des mobilités en provenance de la région Asie6indopacifique. Ce rendez-vous de janvier visait l'établissement d'une feuille de route des travaux de la commission.

De gauche à droite : L. Adoui, A-F. Zattara, T. Froehlicher, O. Steffen, M. Mallet et J-F. Huchet

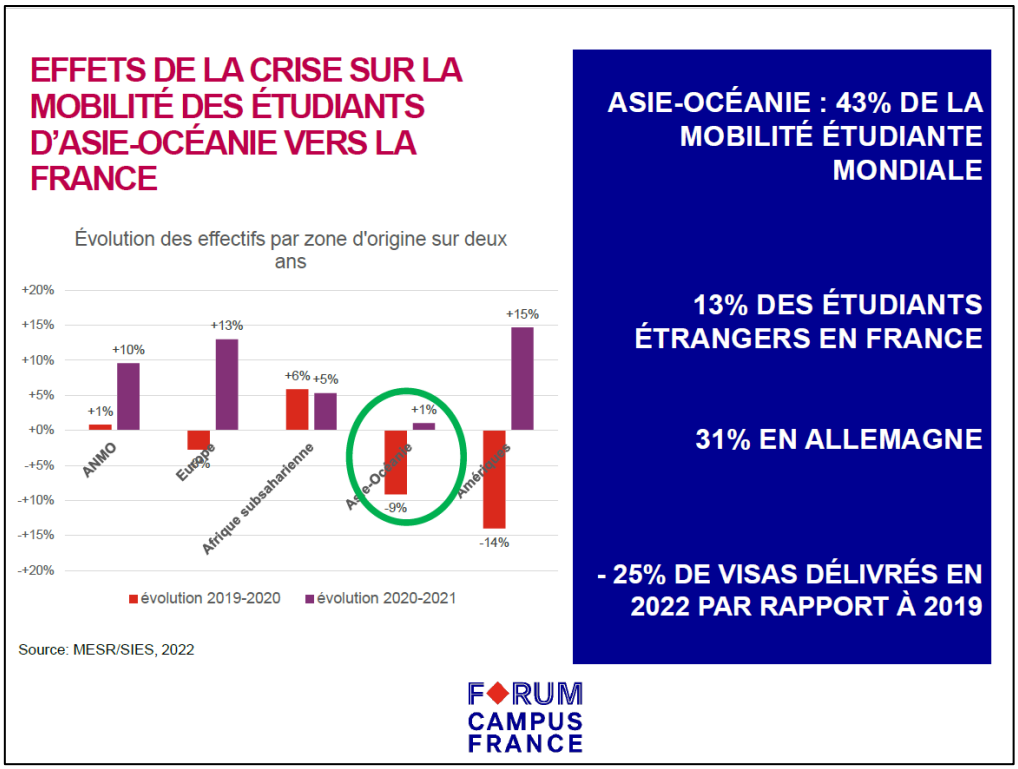

Au titre d'introduction, Mathilde Mallet a indiqué ce qui suit :

- L'Asie-Océanie est le principal vivier de la mobilité étudiante dans le monde, soit 43 % du total. Or, en France, les étudiants de cette région du monde ne représentent que 13 % de l'ensemble des étudiants internationaux accueillis et ce chiffre a encore diminué de-8 % ces deux dernières années ;
- Le nombre de visas attribués n'a toujours pas retrouvé son niveau d'avant crise. En 2022, la baisse des visas délivrés atteint-25 % par rapport à 2019 ;
- La comparaison avec l'Allemagne n'est pas très avantageuse, puisque la part de la population d'étudiants originaire d'Asie-Indopacifique représente 31 % outre-Rhin et celle-ci a augmenté en dépit de la crise sanitaire ;
- Le graphique ci-dessus est une photographie des effets de la pandémie sur la mobilité étudiante vers la France selon les différentes zones géographiques : le rebond des mobilités a déjà été opéré dans les régions autres que l'Asie-Océanie ;
- Les perspectives globales de reprise de la mobilité sont encourageantes, sachant que le total de 400000 étudiants a été atteint. À nouveau l'Asie-Indopacifique constitue une exception.

Sur quels leviers agir pour alimenter le rebond ?
Quelle est la dimension pour l'enseignement supérieur et la recherche de la stratégie Indopacifique de notre gouvernement ?
La Chine rouvre ses frontières ; quelles sont les perspectives pour nos établissements ?
Autant de questions qui pourront faire l'objet des travaux de la commission pour l'année à venir.

En sa qualité de président de la commission, M. Thomas Froehlicher a formulé quelques idées afin de résumer les travaux préliminaires de la commission :

i. L'espace indopacifique est immense. Une première question visait à en déterminer le périmètre et s'il convenait d'intégrer la Chine ou pas, question à laquelle la commission a répondu par l'affirmative. La nécessité de s'imprégner de cet espace indopacifique passe avant tout par la compréhension géopolitique des évènements s'y déroulant ;

ii. Si de nombreuses opportunités de coopération existent en Indopacifique, la compétition est extrême ;

iii. Au sujet de l'enseignement en anglais, l'image de la France est à construire avec toutes les précautions et réserves requises. Dès que l'ESR répondra sur cet aspect, nous bénéficions d'une très forte attractivité de notre environnement culturel, artistique, historique et géopolitique — tout ce que représente la France — donc d'un avantage considérable ;

iv. S'intéresser au niveau *Bachelor*, car dans les pays concernés et en particulier la Chine, une mobilité internationale est envisagée très tôt dans son propre parcours, alors que la France n'est pas positionnée sur le niveau *under graduate*.

M. Jean-François HUCHET a poursuivi en indiquant que de nombreux pays de la région adoptent une politique indopacifique qui exclut la Chine pour des raisons géopolitiques et des enjeux de domination économique de la zone. La France ne porte pas une telle vision — ce qui a été rappelé par le MEAE — mais tente de maintenir un équilibre régional n'excluant pas la Chine. L'Inde occupe une place grandissante, ce qui n'est pas étranger à la détérioration des relations entre les deux pays.

La Chine avait commencé à se transformer avant la crise Covid, à la faveur d'un durcissement politique restreignant les conditions d'organisation d'un séjour à l'étranger pour le corps professoral. Plus généralement, on observe l'apparition de dispositifs plus agressifs sur les transferts de technologie, lesquels entraînaient déjà avant la crise Covid des conséquences sur nos relations d'échanges universitaires avec la Chine.

Ailleurs, des pays comme le Vietnam, Singapour ou la Thaïlande sont plus connus. Nous négligeons un certain nombre de très grands pays de la région, pour des raisons parfois justifiées : le Pakistan, le Bangladesh, l'Indonésie, voire de plus petits pays en voie de développement comme le Cambodge ou le Népal.

Mme Anne-Françoise Zattara est ensuite intervenue pour préciser que deux sujets intéressent plus particulièrement la commission: les campus thématiques dans cette zone et l'articulation des différentes stratégies des organisations régionales. Elle a notamment rappelé que la stratégie indopacifique française trouve sa source dans au moins deux discours du Président de la République française : à Sydney en 2018 et à la Réunion en 2019, lesquels font référence à trois piliers :

i. La recherche et l'innovation, ciblées dans quatre domaines : la santé, la biodiversité, le changement climatique et le volet biodiversité marine/océans/économie bleue. L'une des initiatives de la feuille de route est la création de pôles régionaux d'excellence française. Ainsi, en 2022, plusieurs établissements ont été lauréats de l'appel à projets du campus franco-indien dans le domaine des sciences et de la santé. Une autre initiative est la création d'un label indopacifique. Des précisions sur le programme de jeunes talents France-Indopacifique sont également attendues.

ii. Le multilatéralisme. Plusieurs organisations régionales œuvrent dans la région et pèsent dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche, dont :

   a. L'*Indian Ocean Rim Association*, organisation qui compte 23 pays et plusieurs partenaires de dialogue, que la France a rejointe en décembre 2020. Un groupe de travail ESR aborde plusieurs volets sur l'économie bleue ou la création d'un réseau d'universités et d'alumni.
   b. La commission de l'océan Indien, limitée à 5 pays membres. La Réunion y siège au nom de la France, mais il est intéressant qu'un certain nombre de pays observateurs comme l'Inde ou le Japon aient rejoint récemment la commission.
   c. L'ASEAN. Le projet de campus franco-indien intègre cette organisation régionale.

iii. L'engagement en faveur des biens communs, avec les centres de recherche français qui sont présents dans cette région du monde.

M. Olivier Steffen a par la suite apporté l'éclairage des organismes de recherche en indiquant que l'hétérogénéité de la zone est l'un des défis qui s'offrent à nous. Du point de vue de l'INSERM, trois grands ensembles peuvent être distingués :

- des pays de tout premier niveau scientifique : l'Australie, la Corée du Sud, le Japon, Singapour, Taïwan ;
- des pays en mutation disposant de niches d'excellence scientifique, souvent assimilés au Sud : le Vietnam, la Malaisie, le Cambodge ;
- les deux géants que sont l'Inde et la Chine, cette dernière ayant emprunté le chemin d'une superpuissance scientifique. Elle représente un partenaire incontournable pour la France, ne serait-ce qu'à l'aune du critère des co-publications. La Chine soulève aussi des défis particuliers sur la PPST et l'accès réciproque aux opportunités de financement de la recherche, ce qui nous a poussés à mener une réflexion interne sur un mode de coopération équilibrée.

Les formulations et recommandations à l'attention des tutelles de Campus France peuvent s'incarner dans les comités mixtes pour la science et la technologie, avec la possibilité de financement ANR à la clé. Des échéances sont prévues avec Singapour, la Corée du Sud ou l'Inde en 2023, sans oublier le dialogue bi régional de la Commission européenne avec l'ASEAN.

Enfin, M. Christophe Rouvrais a conclu cette table ronde en identifiant deux leviers sur lesquels l'ESR français peut collectivement progresser :

- Cette grande zone exprime une « envie de France », une vraie force qui incite à miser sur la francophonie ;
- L'agilité collective de l'ESR français est un axe de progression : il conviendrait d'y travailler plus collectivement. Il est souhaitable que la diversité du Forum se décline au travers de projets collectifs rapidement déployés.

6. TABLE RONDE # 3 : COMITÉ TRANSVERSAL : DÉVELOPPEMENT DURABLE

De gauche à droite : R. Lundy, S. Halley-Des-Fontaines, L. Audouin, C. Cypcura et G. Majou de la Débutterie

Au titre d'introduction de cette 3e table ronde, Roxane Lundy a rappelé que, si le développement durable est aujourd'hui un sujet de RSO et d'engagement sociétal, il est également devenu un véritable levier d'attractivité pour la jeunesse particulièrement sensible aux enjeux liés au climat, à l'égalité femmes-hommes ou encore à l'inclusion. Plus encore, il est un argument décisif dans les choix académiques, professionnels et de mobilité que prennent les étudiants. Il représente aussi un sujet de préoccupation majeure pour la communauté de recherche, l'une des mieux informées sur les tenants et les aboutissants des objectifs de développement durable dans toute leur diversité.

À Campus France, le développement durable au programme des Rencontres 2022 et il constitue à présent l'une des priorités de la feuille de route de l'Agence. Ainsi, il est proposé aux membres du Forum d'entamer une réflexion assez large sur la mise en valeur à l'international, au cœur de notre argumentaire de promotion, de nos actions et de nos formations dédiées au développement durable.

Rappelant que le fil conducteur de cette table ronde sera le développement durable comme levier d'attractivité de l'ESR français et comme amplificateur de la coopération internationale, Roxanne Lundy s'est tournée vers les panélistes, leur posant quelques questions afin de lancer le débat :

- Comment intégrez-vous la notion de développement durable dans vos activités (formation, recherche, promotion) ?
- Quelles sont les bonnes pratiques que vous souhaiteriez nous partager aujourd'hui ou dans les mois à venir, ou les pistes que vous souhaiteriez explorer ? Comptez-vous les valoriser pour attirer des chercheurs et des étudiants internationaux, et si oui, comment ?
- Le développement durable est-il un élément clé dans votre politique de partenariat ?
- Existe-t-il des freins à lever ? Quels sont-ils et comment procéder ?

C'est M. Gérald Majou de la Débutterie qui s'est exprimé en premier, commençant par indiquer que nous allons devoir changer de modèle de développement et qu'il nous revient de décider si cela sera subit, ou au contraire accompagné. Cela va bien évidement questionner l'internationalisation « coûte que coûte », ce qui ne signifie pas l'abandonner, mais la revoir à l'aune de ce changement de paradigme. En conséquence, la révision de la notion d'attractivité constitue probablement le dossier de fond pour le comité transversal du Forum. *« Le changement est brutal et notre action se doit d'être radicale. »*

Le rapport Jouzel nous encourage à pousser très loin, jusqu'à travailler sur une notion de *low tech*, laquelle n'est pas en contradiction avec l'innovation, et à revisiter les modèles économiques. Ces aspects peuvent constituer des forces, donc une attractivité renouvelée. Bien entendu, nos établissements doivent attester et témoigner de tout cela, par exemple au travers d'outils comme la labellisation DD&RS. Celles-ci démontrent que des actions concrètes sont mises en œuvre. D'autres outils peuvent être mobilisés comme les ambassadeurs étudiants ou les alumni.

Mme Ségolène Halley-Des-Fontaines s'est ensuite interrogée sur ce qui pourrait attirer des étudiants sous cet angle du développement durable et de la transition écologique.

Selon elle, les EESR français ont la responsabilité de développer des formations et de dispenser des connaissances qui contribuent au développement durable. À l'INRAe par exemple, cela recouvre les thématiques de l'agriculture, l'alimentation, le régime alimentaire et l'environnement.

Par ailleurs, la manière de produire de la science s'appuie d'une part sur des instruments internationaux qui permettent d'effectuer des mobilités entrantes et sortantes, comme les laboratoires internationaux ou les échanges croisés sur un thème donné de recherche présentant un intérêt conjoint pour les deux entités. Parallèlement, l'INRAe a développé de grandes initiatives internationales collaboratives, par exemple sur les maladies zoonotiques émergentes avec des collègues du CIRAD et de l'IRD. Ces vecteurs contribuent à attirer les mobilités entrantes.

Les grands enjeux de l'agenda 2030 de développement durable se situent par construction à l'échelle globale et s'appuient souvent sur des problématiques transfrontalières. Nous devons certes sortir de la mondialisation, mais nos défis sont intrinsèquement transfrontaliers. La mise en réseau international est absolument essentielle pour répondre aux enjeux du développement durable. La manière de conduire la recherche dans nos établissements passe par la politique de responsabilité sociale et environnementale, qui s'attache elle-même à la façon dont nous produisons de la connaissance, celle avec laquelle nous nous chauffons, celle avec laquelle nous nous déplaçons. Il s'agit de mettre en cohérence notre fonctionnement et nos savoir-faire avec le sens de nos recherches.

Au sujet des bonnes pratiques à aborder, et à titre d'exemple, Ségolène Halley-Des-Fontaines a cité l'Université de Floride, l'un des partenaires de l'INRAe: *« vos instruments internationaux associent systématiquement depuis 2018 des partenaires de l'enseignement supérieur, ce qui est très positif, mais sachant que les pratiques conventionnelles diffèrent d'un site à l'autre, pouvez-vous nous aider à simplifier l'entrée et à homogénéiser les pratiques dans vos différents sites ? »* Pour répondre à cette demande, l'INRAe a créé un service international de mobilité et d'interculturalité qui associe les services de la DRH et des relations internationales. Son enjeu est de sécuriser les accueils des personnes et des instituts, de professionnaliser d'un site à l'autre en partageant les bonnes pratiques et, à l'échelle de l'Institut, de disposer d'une vision d'ensemble propre par exemple à identifier et localiser les personnes à rapatrier en cas d'infection épidémique.

Sur la question des freins à lever, Mme Halley-Des-Fontaines a estimé qu'il convient de faire connaître davantage les initiatives structurantes et les instruments internationaux. Dans la continuité, des besoins d'animation se manifestent, qu'un établissement ne peut pas porter seul. À titre d'exemple, l'INRAe s'efforce de travailler collectivement avec le CIRAD ou l'IRD. Parallèlement, des moyens d'animation au niveau européen semblent indispensables, par exemple en embarquant des collègues de l'Union européenne dans le cadre d'un travail avec un partenaire du continent africain.

M. Laurent Audouin a poursuivi en indiquant que l'enseignement supérieur reflète en quelque sorte l'état de la société, à savoir qu'après une phase d'alerte et de frémissement, nous entrons dans la concrétisation des transformations plus structurantes.

Il a convenu que le réflexe d'attractivité et les manières dans lesquelles il s'incarne peuvent être questionnés à l'aune de ce nouvel état d'esprit. Les universités sont engagées dans le mouvement du développement durable depuis assez longtemps. Au-delà du label DD&RS, un travail de rapport aide les établissements à progresser vers un horizon soutenable.

M. Audouin a également ajouté qu'un comité de la transition environnementale et sociétale est à l'œuvre au sein de France Universités. La mise en réseau des vice-présidents et chargés de mission donne lieu à des échanges de bonnes pratiques. Très clairement, le MESR donne une impulsion pour poursuivre l'action, ce qui se traduira par l'inclusion du développement soutenable dans tous les enseignements, par un enseignement universel transdisciplinaire pour tous les étudiants de niveau L2 (avec des nuances selon les cursus), et par la valorisation au niveau des étudiants. Les nombreux mouvements étudiants qui se mettent en marche, via les accords de Grenoble ou les écocampus, font vraiment partie de l'expérience étudiante et doivent être valorisés en tant que tel.

M. Audouin a conclu par une alerte : *« si nous n'agissons pas très rapidement dans la transformation de nos établissements, nous mettrons nos étudiants dans une situation de dissonance cognitive. »* Ainsi, les EESR ne peuvent pas raisonnablement dispenser des cours les enjeux de développement soutenable, la crise climatique et la crise environnementale, dans un contexte où les bâtiments, les modes de fonctionnement et les modes de déplacement appartiennent au XXe siècle et n'ont pas évolué. Ainsi, il est vivement souhaitable de rendre cohérentes la théorie et la pratique.

Enfin, Christophe Cypcura a pris la parole précisant que le développement durable est dans l'ADN de l'IRD depuis presque 80 ans.

L'IRD travaille en partenariat équitable avec des acteurs situés dans la partie tropicale de la planète, la zone la plus vulnérable, là où le développement durable est un enjeu encore plus prégnant : les populations concernées maîtrisent le sujet. Dans le département qu'il codirige, le soutien à l'ESR et l'innovation ont été regroupés : l'IRD parle de « science de la durabilité », une notion datant de la fin des années 80 dans la littérature scientifique. Elle consiste à co-construire avec des partenaires non exclusivement académiques et rattachés à d'autres disciplines puisque des enjeux planétaires obligent à embrasser l'ensemble des disciplines. La science de la durabilité est donc à la fois un objet de recherche et une composante des programmes.

Christophe Cypcura a par ailleurs abordé la notion de posture ou de savoir-être : comment se positionner ou se repositionner, après avoir été formé dans une discipline, pour changer son regard et trouver des solutions durables ? La science a son mot à dire et à l'IRD il est expliqué aux jeunes chercheurs et doctorants comment et pourquoi valoriser leurs résultats de recherche et leurs innovations avec leurs partenaires, mais aussi la définition de l'intelligence collective pour lancer des projets reprenant l'ensemble des idées. On peut apprendre des autres, même en tant que sachant. Le frein est peut-être le manque d'acculturation aux autres disciplines et il convient d'inculquer cela au plus tôt aux étudiants, pour qu'ils l'appliquent dès les premiers projets sur lesquels ils travailleront en objet de recherche.

7. PROGRAMMATION CAMPUS FRANCE 2023

Mme Sylvie BRULATOUT-CONWAY, Directrice adjointe des relations extérieures et institutionnelles

RELATIONS EXTÉRIEURES ET INSTITUTIONNELLES

Forum Campus France :

- **Mars & octobre** : Journée d'accueil des nouveaux adhérents
- **Avril / mai & septembre :** journées de travail des commissions
- **Fin juin :** Assemblée d'été
- 2ème séminaire des Écoles Doctorales couplé avec commission recherche
- Rencontres de la recherche et de l'innovation

Label BeF :

- 5 commissions de labellisation et une 15aine de visites établissements

Bourses Eiffel :

- Webinaires Eiffel à destination des établissements et des lauréats
- **20 au 24 mars :** commissions Eiffel

Partenariats Hubert Curien :
Webinaires PHC *(dates à venir)*

Programme MOPGA:
L'appel MOPGA se termine le 16 janvier prochain

FORUM CAMPUS FRANCE

RELATIONS EXTÉRIEURES ET INSTITUTIONNELLES

Projets européens:

- Organisation de quatre salons ***Study in Europe*** :
- Afrique en virtuel (pays cible à déterminer, probablement début mai)
- Corée du Sud (juin)
- Couplés Argentine / Brésil (Sao Paulo), fin octobre ou novembre avec rencontres institutionnelles

Lancement d'une enquête auprès des EESR européens sur leurs activités de promotion

FORUM CAMPUS FRANCE

Mme Karine MOUCHELIN, Directrice adjointe de l'accueil et de la vie étudiante

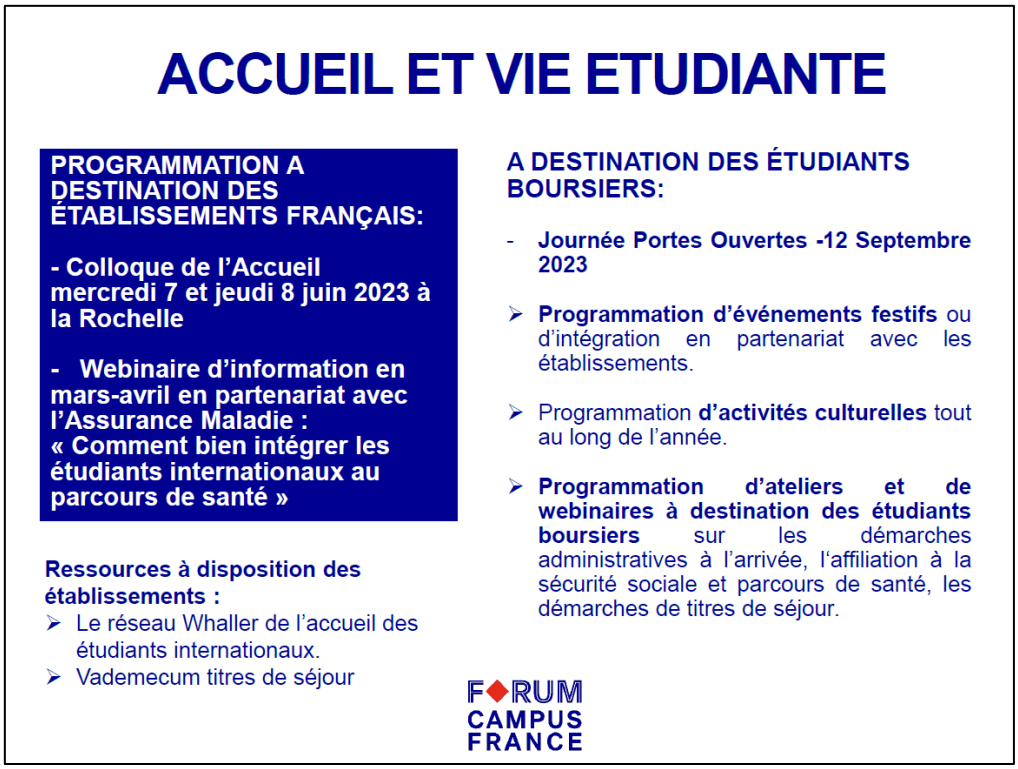

M. Olivier CHICHE-PORTICHE, Directeur de la coordination géographique

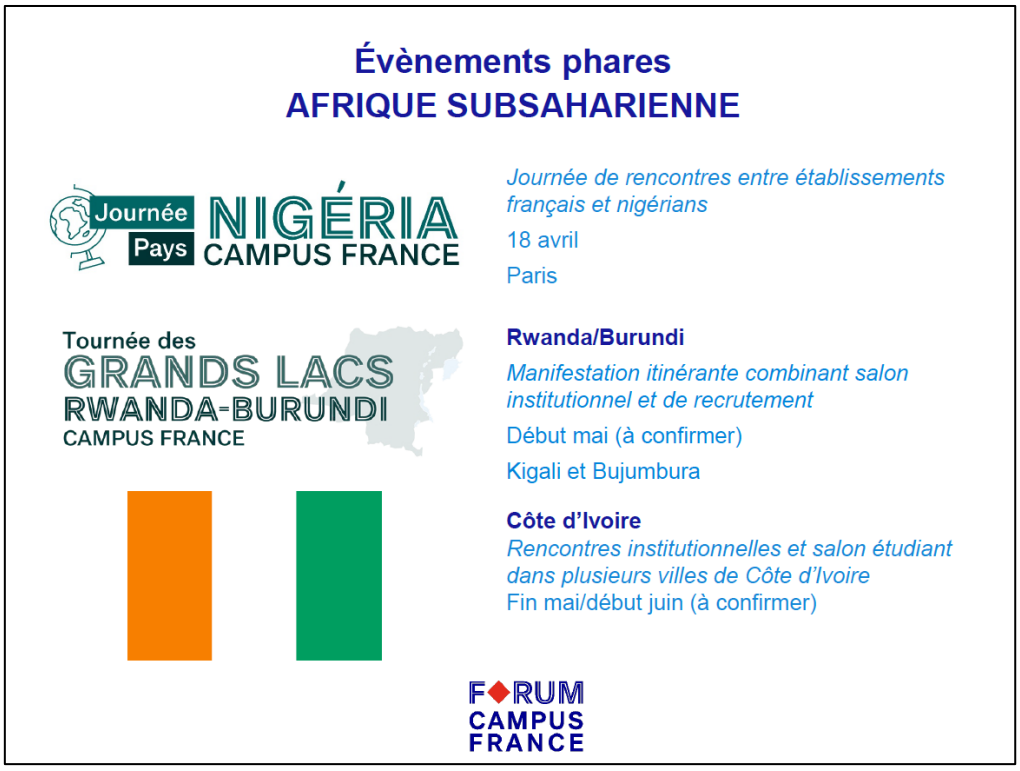

Évènements phares
AMÉRIQUES

BRÉSIL

FAUBAI
Salon institutionnel
Belo Horizonte, du 15 au 19 avril

ÉTATS-UNIS

NAFSA
Salon institutionnel
Washington DC, du 30 mai au 2 juin

FORUM CAMPUS FRANCE

Évènements phares
ASIE

THAÏLANDE
APAIE
Salon institutionnel
Bangkok, du 13 au 17 mars

CHINE
- ***Atelier Chine*** en ligne - 8 mars
- ***Salon Chine*** en présentiel (6 villes) du 25 mars au 9 avril

AUTOMNE ASIATIQUE
10 étapes
Chine, Corée, Hong Kong, Inde, Indonésie, Philippines, Singapour, Taïwan, Pakistan, Vietnam

FORUM CAMPUS FRANCE

Évènements phares
EUROPE

EURIE 2023 – 1er au 3 mars, Istanbul
8ème édition des conférence et salon dédiés au networking entre établissements supérieurs de la région Eurasie et ceux du monde

EAIE 2023 Rotterdam – du 26 au 29 septembre
33ème édition de la conférence et salon européen
6 300 participants attendus de 90 pays

Tournée des Balkans – octobre/novembre
Salon itinérant de l'étudiant et rencontres institutionnelles en Serbie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Macédoine du Nord

Mais aussi :
Journée Pays AUTRICHE CAMPUS FRANCE
Journée Pays ROYAUME-UNI CAMPUS FRANCE
Journée Pays SUISSE CAMPUS FRANCE

FORUM CAMPUS FRANCE

Évènements phares
AFRIQUE DU NORD & MOYEN ORIENT

ARABIE SAOUDITE
SALON VILLES DURABLES, TOURISME, ARCHEOLOGIE, PATRIMOINE
Salons étudiants et rencontres institutionnelles
26 février-1er mars
Ryad et Al Ula

ÉGYPTE
CAFÉ-CROISSANT
En présence de l'Ambassadeur de France en Égypte
Avril
Paris

ISRAËL
RENCONTRES UNIVERSITAIRES ET SCIENTIFIQUES
Rencontres institutionnelles
Mai
Paris

FORUM CAMPUS FRANCE

Évènements phares

LES RENCONTRES CAMUS FRANCE

Un focus « recherche et innovation » pour cette édition 2023
Dates (novembre) et lieu exact à Paris à définir

RENCONTRES CAMPUS FRANCE 2022
QUELLES MOBILITÉS POUR DEMAIN ?

Bilan 2022 en quelques chiffres :

- Plus de 700 participants
- 52 postes diplomatiques invités
- 161 EES inscrits
- Plus de 1000 rdv durant 3 jours
- 11 conférences et 24 ateliers thématiques pour penser « les mobilités de demain »

FORUM CAMPUS FRANCE

Évènements phares

FORMATION ET SÉMINAIRES DE TRAVAIL AVEC LES ESPACES CAMPUS FRANCE ET LES POSTES DIPLOMATIQUES

Formation des nouveaux responsables d'Espace Campus France
Semaine du 27 mars 2023
Participants : 55 nouveaux agents du réseau Campus France mondial
Une formation pour doter les agents Campus France des connaissances et compétence indispensables à la réalisation de leurs missions : promouvoir l'enseignement supérieur français, accompagner les étudiants internationaux dans toutes leurs démarches (candidatures, préparation au départ), communiquer et animer le réseau France Alumni.

Séminaires « attractivité » par zone géographique : Europe orientale (mai), Amérique latine (juin) et Maghreb (juin)
Participants : représentants des Espaces CF et postes diplomatiques (cocac, acsu)
Des séminaires pour favoriser les échanges et bâtir des espaces privilégiés de concertation sur les orientations stratégiques, les leviers et les actions menées en faveur de l'attractivité de l'ESR français au niveau régional.

FORUM CAMPUS FRANCE